

Conseil municipal 19 décembre 2025 - 18h30

Étaient présents :

Madame La Maire, Josette POTHIER,
Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux par ordre alphabétique : Christian Fauchon (1er adjoint), Alain GABILLET (3e adjoint), Olivia MONS (2e adjointe), Nelly JOUREAU, Sophie MORETEAU.

Absents excusés :

Christian BEURDELEY donne pouvoir à Olivia Mons- Boris SCHMITT donne pouvoir à Josette Pothier.

Absents : Marie-Odile Guillot / Dominique Veysset

Secrétaire de séance : Olivia Mons

Le prochain conseil municipal est programmé le 16 janvier 2026 à 18h30.

PV de la dernière réunion du Conseil Municipal : validé à l'unanimité du Conseil Municipal.
La Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour dans le cadre du recrutement. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ordre du jour :

1 Pour accueillir, une nouvelle secrétaire sans expérience, il nous faut créer un poste en catégorie B qui aura des fonctions de secrétaire de Mairie, à temps partiel pour 11h/semaine. Le Conseil accepte cette délibération à l'unanimité ajoutée à l'ordre du jour.

2- Approbation Rapport Qualité et Prix de Service de l'Eau potable (RQPS) année 2024

Chiffres clés 2024 – 1.229.076 m3 produits dont 330.994 m3 consommés sur le territoire du syndicat soit 7 communes dont La Truchère.

Rendement supérieur de 1,5 point par rapport à l'année précédente = 84,74 %. Cela signifie que nous avons encore un peu moins de fuites d'eau potable.

La Commune délibère à l'unanimité pour approuver le RPQS joint

Complément suite à la réunion du syndicat des eaux (Alain Gabillet et Ch. Fauchon)
En 2026 : nouvelle redevance pour performance des réseaux d'eau potable : 0,048 € par m3.
L'année prochaine, il y aura un changement de mode de relevé automatique des indices de consommation d'eau potable. Il faut qu'une antenne relais émettrice soit installée en hauteur.

3- Rémunération de l'agent recenseur

L'Etat a donné une dotation forfaitaire de 427 € pour l'agent recenseur, soit moins que l'année dernière car moins de population.

Le conseil municipal délibère à unanimité pour accepter de redonner in extenso la dotation fournie par l'Etat.

4- Lagunes : analyse et CR des visites des 2 sociétés consultés

Analyse de l'eau issue des lagunes est bonne.

Suite à l'envoi d'un cahier des charges pour le schéma directeur d'Assainissement, 2 entreprises ont répondu et sont venues visiter les lagunes et expliquer ce qu'elles font.

Veolia : 1re lagune est vidée sauf 20cm, ensuite ils « battonnent » pour créer une grosse boue qu'ils vont aspirer vers une tonne à lisier – l'épandage est inclus dans le prix.

Valterra : assèche la 1re lagune, donc ce qui sort va dans la 2e lagune. Puis quand c'est sec, ils vont pelleter la terre. Il faut attention à la couche d'argile au fond des lagunes qui sert à étanchéifier. Nous attendons les devis début janvier 2026.

5- Validation de la Gazette

Intéressant, riche selon les conseillers.

160 exemplaires à l'imprimerie de Bourgogne à Pont de Vaux – BAT 22/12 distribution le 30/12/2025
Sophie et Josette + calendrier de collecte 2026 de la Com Com.

6- Voeux de la Maire

10 janvier : Pot de l'amitié, revoir avec Christian F. l'alcool + soft et 2 plaques de pizza et biscuits.

1 carton de rouge et un cubi de 10L de blanc.

7- Divers

Le Sydesl informe que les travaux au Moulin ont coûté 85K€, et il reste à 12153,79€ à payer par la Truchère quand les travaux seront terminés.

Le Schéma directeur d'assainissement : subvention accordée par l'agence de l'eau à hauteur de 14 790€, soit 50% de travaux HT. Un dossier de subvention pour répondre à l'appel à projet du Conseil Départemental doit être réalisé avant le 31/12/2025.

RTE : (lignes haute tension) : travaux sur les lignes du 1er janvier au 15/03/2026 sur le territoire.

Recrutement de personnel (précisions) :

Secrétaire général de Mairie : Josette Pothier et Olivia Mons ont reçu 5 personnes en tout. 2 qui travaillaient dans la fonction publique territoriale, qui ont déjà retrouvé du travail ; 3 sans expérience municipale, mais 2 avec des compétences de secrétariat. Une personne a été sélectionnée. Elle sera prévenue avant la fin d'année, comme les personnes refusées.

Comme elle manque de connaissances, nous allons faire un mail au Centre de gestion pour qu'il garde une place pour la formation de 27 jours démarrant vers le 20 janvier jusqu'en octobre.

Josette Pothier cherche à contacter le maire du Villars et la maire de Royer pour connaître leur besoin en secrétaire pour une éventuelle mutualisation.

Employé communal : Richard Pannetier semble vouloir partir en retraite en mai ou juin 2026. Il propose ses services en contractuel 2 jours par semaine l'été et 1 journée l'hiver.

La Mairie lancera un appel à candidature pour la mi -année afin d'opérer un tuilage avec Richard.

Richard est absent 3 semaines pour les vacances de Noël (18/12/25 au 08/01/26), Christian Fauchon et Alain Gabillet s'occupent de la lagune et du remblai.

Colis de Noël :

Ils seront distribués avant Noël

Prochaines réunions :

Voeux du Préfet aux corps constitués : 6/01/2026

Remise de l'agenda de la Ville de Tournus : 12/01/2026 JP/SP

Réunion Com Com dispositif numérique du département 13/01/2026 à 14h (OM)

Conférence du PETR : 27/01 19h à Charnay les Mâcon

Bonnes fêtes de fin d'année !

La Maire :



Josette POTHIER

